



Séparation de fait et accès au logement social

Par **cyndie**, le **08/10/2013 à 15:20**

Bonjour, je m'adresse à vous car je me trouve dans une impasse!
Je suis Séparée de Fait (séparation sans procédure judiciaire, ni passage devant un Juge des Affaires Familiales). J'ai donc quitté le domicile conjugal et je suis à présent à la recherche d'un logement de type "logement social" car mes revenus sont faibles. Mais le problème est que chaque Mairie ou bailleur social où j'adresse mes demandes exigent soit une Ordonnance de non-conciliation, soit un Jugement de Divorce (suite à de nombreux abus!). Je me retrouve donc dans une impasse, condamnée à rester hébergée avec mes 2 enfants chez un membre de ma famille. Cette situation ne peut pas durer! Comment puis-je faire officialiser juridiquement cette Séparation de Fait sans avoir à payer un avocat? Par exemple, est-ce que une Séparation de Fait "Juridique" permet d'obtenir un document légal du Juge, et cela nécessite-t'il de faire appel à un avocat?
Aidez-moi svp, je perds espoir de pouvoir réussir à me reloger. Merci d'avance.